

INVITATION PRESSE

Le 10 février 2025

La bande dessinée au service de l'insertion des mineurs confrontés à la justice : Remise de prix de la 32^{ème} édition de « Bulles en fureur » Jeudi 13 février 2025 à Angoulême

« Bulles en fureur » est un évènement annuel organisé par le ministère de la Justice (non ouvert au public), en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, qui met la bande dessinée au service de l'insertion des jeunes confrontés à la Justice. Chaque année, des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) lisent une sélection de bandes dessinées et votent pour celle de leur choix. Le 13 février 2025, le prix littéraire "André-Georges Hamon" sera remis aux auteurs lauréats en présence des jeunes, des équipes éducatives et des partenaires de l'évènement.

Favoriser l'accès à la culture

L'évènement Bulles en fureur est l'une des sept manifestations nationales organisées chaque année par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la Justice. Cet évènement permet aux jeunes de se familiariser avec le livre, l'écriture et l'image. Support à l'action éducative, il offre aux jeunes un univers facilitant la création, l'imagination et l'échange. « Bulles en fureur » favorise l'accès à la culture, l'éducation à l'image et concourt à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme.

Une immersion dans le monde de la bande dessinée

La journée de remise des prix est le point d'orgue d'une année de travail autour de la bande dessinée réalisée dans les structures accueillant les jeunes, partout en France. Au-delà de la lecture et du vote, les éducateurs peuvent organiser des résidences d'auteurs de bande dessinée, des activités culturelles, des débats, ou encore préparer les jeunes au concours Jeunes créateurs dont la remise des prix a lieu également le 13 février.

Informations pratiques

Jeudi 13 février 2025 de 9h à 17h

Cité internationale de la bande dessinée et de l'image
Vaisseau Moebius - 121 rue de Bordeaux 16000 Angoulême



Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

Programme

9h30 Discours de bienvenue et remise des prix aux auteurs lauréats

11h10 Point presse avec Caroline Nisand, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, Vincent Eches, directeur général de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, et des professionnels de la PJJ

**** IMPORTANT ****

Les journalistes devront impérativement respecter l'anonymat physique et patronymique de tous les mineurs. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser des informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.

Cet évènement n'étant pas ouvert au public, une accréditation presse est nécessaire auprès de :
communication.dirpjj-sud-ouest@justice.fr

A propos des missions de la PJJ

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la Justice a pour cœur de mission l'action éducative dans le cadre pénal. Elle prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision de justice pour leur permettre de trouver leur place dans la société. Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer les mineurs confrontés à la Justice, dans un objectif de lutte efficace contre la récidive.